

TROPHEE DROME ARDECHE BMX BMX CLUB SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Mercrèdi 8 Mai 2013

- = **Essai dès 9h30**
- = **Buvette**
- = **Restauration sur place**
- = **Tombola**

**Piste des Archivaux
ENTREE GRATUITE**





BMX SP3C
Saint Paul 3 Châteaux

INVITATION

Le bicross club de Saint Paul Trois
Châteaux

Est heureux de vous accueillir pour
La 3^{ème} manche du Trophée Drôme
Ardèche BMX

Le Mercredi 8 Mai 2013



BMX SP3C

Saint Paul 3 Châteaux

ACCES :

Accès par A7 :

- **En venant du Nord** : sortir à Montélimar Sud, prendre direction Saint Paul 3 Chtx
- **En venant du Sud** : sortir à Bollène, prendre Saint Paul 3 Chtx

Puis traverser St Paul 3 Chtx et suivre le fléchage dans Saint Paul direction les Archivaux (le fléchage sera mis en place à partir du rond-point de Gerflor à l'entrée de Saint Paul)

Aux abords de la piste, un sens de circulation sera mis en place, des bénévoles du club seront à votre disposition pour vous guider et vous placer.

LES SECOURS

France Secours.

STAND

GB Bike.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont :

- 4 € pour les benjamins et moins
- 8 € pour les minimes et plus

Les courses sont ouvertes aux comités extérieurs.

Les inscriptions devront être obligatoirement envoyées par les clubs au responsable du secrétariat de la course, le samedi de la semaine précédant la course. C'est à dire **8 jours** avant la compétition. Les engagements se feront par mail et le règlement s'effectuera sur place. Chèque à l'ordre de Bicross Club Saint Paul Trois Châteaux.

Le responsable du secrétariat confirmera la réception des inscriptions par mail. Toute modification se fera par mail avant le **vendredi 12 h**. Mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.



BMX SP3C

Saint Paul 3 Châteaux

Les inscriptions sur place ne seront acceptées que sur demande du responsable du club, avant 10 h et sous réserve qu'il reste de la place sur les feuilles de races.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir à chaque course, au moins une personne capable d'officier par tranche de 10 pilotes inscrits.

Responsable engagements : Céline Bertrand /Elisabeth VIOUGEAS
bmxsp3c@gmail.com

Responsable des arbitres : Sandra Patin
patin.sandra@gmail.com

PS : les clubs transmettront la liste des pilotes engagés le vendredi 29 avril dans la mesure du possible pour permettre au secrétariat de faire le montage de la course plus tôt .

RECOMPENSES

Une médaille sera distribuée à chaque course par le club organisateur pour les pilotes jusqu'à Minime Novice inclus.

Les 3 premiers de la **finale 1** seront appelés sur le podium,
les autres pilotes recevront à l'arrivée une médaille

Un classement général sera effectué. Les comités DROME /ARDHE réaliseront et prendront en charge 1 diplôme pour chaque pilote ayant participé à au moins 2 épreuves.

CATEGORIES

(Voir annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2013. Il n'y aura pas de sur-classement.

Deux niveaux sont créés : Novice et Expert.

Seront considérés «Novices», les pilotes ayant pris leur première licence en 2012 ou 2013 (n° NIP commençant par 2012 ou 2013) ou sur avis de l'entraîneur pour certains pilotes.

Seront considérés «Experts», les pilotes ayant pris leur première licence avant 2012.

La catégorie 17 ans et + « Loisirs » est ouverte **uniquement** aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence Pass' Cyclisme ou aux féminines 17 ans et plus si pas assez nombreuses pour avoir leur catégorie.

Piste des Archivaux – 26130 Saint Paul 3 Châteaux

Président : MARTINAT Hervé 9 Allée du Lez Lotissement Les Rouveyrolles
26790 La Baume de Transit

☎ 06 80 22 77 86

E-Mail : bmxsp3c@gmail.com

<http://bmxclubstpaul.free.fr/>



BMX SP3C

Saint Paul 3 Châteaux

La catégorie 17 ans et + « Compétition » est ouverte aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence de 3ème ou 2ème catégorie.

Les féminines qui ont un très bon niveau rouleront avec les garçons Expert.

La commission se réserve le droit de monter 1 pilote s'il montre une supériorité manifeste.

Une attention est demandée de classer un pilote dans son bon niveau, l'avis de l'éducateur doit être pris en compte.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes sont bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie. Un contrôle de licence sera effectué à chaque rencontre.

Les races seront établies par groupe et les récompenses remises de la même façon.

HORAIRES

09 h 30 – 10 h 45 :	essais avec grille
11 h 00 :	début de la compétition : 2 Manches
12 h 30 – 13 h 30 :	pause repas
13 h 30 :	reprise des courses
17h 00 :	remise des récompenses

EMARGEMENTS

Pour les catégories pré licencié à benjamin, les parents devront signer la feuille d'émargement.

Pour les catégories minimales et plus le pilote devra lui même signer la feuille d'émargement.

Tous pilotes n'ayant pas signé la feuille d'émargement se verra refusé le départ de la course pour des raisons d'assurance.



BMX SP3C

Saint Paul 3 Châteaux

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories. Les pilotes seront mélangés à chaque manche. A l'issue des 4 manches, une manche de classement sera effectuée par tous les pilotes, sauf si un pilote se retrouve seul.

Si une catégorie pré licenciés est mise en place, ceux-ci feront leur course en 3 manches + manche finale. Les 3 manches se dérouleront en même temps que les manches 1 – 2 – 4 des autres catégories.

Le Président du jury se réserve le droit, suivant le nombre d'inscrits, de réduire le nombre de manches.

Les quatre manches seront affichées dès le début des courses afin que les pilotes connaissent les numéros de leurs races.

Lors des 4 manches, les couloirs seront attribués par tirage au sort. Lors de la finale, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir.

Les finales se dérouleront par catégorie : Finale 6, puis Finale 5, ..., puis Finale 1

S'il y a moins de 4 pilotes dans une catégorie, celle-ci sera regroupée avec la catégorie supérieure ou inférieure tout en gardant un classement séparé.

REGLEMENT TECHNIQUE

Un contrôle des licences sera effectué.

Le pilote présentera sa licence et devra vérifier s'il est engagé dans la bonne catégorie.

La course est organisée selon le règlement TDABMX 2012

Les tonnelles des clubs sont autorisées uniquement sur le stade de foot.



BMX SP3C

Saint Paul 3 Châteaux

CATEGORIES 2013

Trophée Drôme Ardèche BMX

GROUPE N°	NOVICE	EXPERT
1	Pré licencié - Garçon & Fille (2007 et +)	
2	Poussin - Garçon & Fille (2005 / 2006)	
3	Pupille - Garçon & Fille (2003 / 2004)	
4	Benjamin - Garçon & Fille (2001 / 2002)	
5	Minime - Garçon & Fille (1999 / 2000)	
6	Cadet - Garçon & Fille (1997 / 1998)	
7		Poussin - Garçon & Fille (2005 / 2006)
8		Pupille - Garçon & Fille (2003 / 2004)
9		Benjamin - Garçon & Fille (2001 / 2002)
10		Minime - Garçon & Fille (1999 / 2000)
11		Cadet - Garçon & Fille (1997 / 1998)
12		17 ans et plus LOISIR - Garçon (1996 et moins)
13		17 ans et plus LOISIR Fille (1996 et moins) (si assez nombreuse)
14		17 ans et plus COMPETITION Garçon (1996 et moins)

Piste des Archivaux – 26130 Saint Paul 3 Châteaux

Président : MARTINAT Hervé 9 Allée du Lez Lotissement Les Rouveyrolles
26790 La Baume de Transit

☎ 06 80 22 77 86

E-Mail : bmbsp3c@gmail.com

<http://bmclubstpaul.free.fr/>